

Québec, le 2 mars 2021
Monsieur Benoit Dubreuil
Directeur du Bureau de Québec
Agence d'évaluation d'impact du Canada.
PAR COURRIEL

iaac.quebecregion-regionquebec.aeic@canada.ca

Objet : Projet Laurentia - Réouverture du dossier - Poursuite du processus consultatif - Entendre le public – Permettre le dépôt de commentaires supplémentaires

Monsieur,

Après que l'Agence d'évaluation d'impact du Canada eut analysé les impacts du *Projet Laurentia* à partir des données fournies par l'Administration portuaire de Québec; après que l'Agence eut déposé son rapport provisoire concluant à des impacts environnementaux importants; après que l'Agence eut entendu les commentaires et reçu les mémoires du public dû pour le 16 décembre 2020; ce n'est qu'après cela que l'Administration portuaire de Québec a demandé un délai supplémentaire en vue de lui permettre de produire des éléments nouveaux. L'Agence a donc dans les faits, en permettant au Port de fournir de nouvelles données, consenti à poursuivre la consultation publique.

Cette demande du Port constitue pour nous une demande de réouverture du dossier et fait en sorte de garder vivant le processus consultatif. Si le Port peut continuer à fournir de nouvelles données et proposer d'autres analyses, nous devons comme citoyens pouvoir y répondre. Il ne s'agit pas d'une réplique au rapport provisoire, il s'agira d'un tout nouveau rapport provisoire que nous devons pouvoir commenter à notre tour.

Du point de vue du public impliqué dans cette consultation, cet ajout d'informations ne viendra pas clore le processus consultatif, il aura pour effet de le prolonger et de créer une nouvelle étape avant que l'Agence puisse achever son mandat.

Dans ces circonstances, ceux qui ont participé à la consultation publique s'attendent à recevoir une invitation de la part de l'Agence pour répondre aux faits nouveaux et aux analyses nouvelles qu'apporteront les experts de l'Administration portuaire, car les citoyens considèrent avoir le

droit d'être entendus à cette future étape, un principe fondamental en droit auquel nous tenons.

Si nous devons être écartés de cette prochaine phase de la consultation publique, ceci nous apparaîtrait comme un parti pris envers le port, inacceptable socialement.

Bref, pour toutes ces raisons, nous faisons appel à vous pour d'obtenir la possibilité de produire en temps opportun de nouveaux commentaires et déposer d'autres mémoires relativement au Projet Laurentia.

Très cordialement,

Mireille Bonin, *Voix citoyenne (Québec)*

Patrick Provost et Thierry Lefèvre, *regroupement Des Universitaires*

Jacky Smith, *Transition Québec*

Dre Claudel Pétrin-Desrosiers, présidente de l'*Association québécoise des médecins pour l'environnement (AQME)*

Léonce Naud, géographe

Marcel Paré, *Table du Littoral Est*

Daniel Guay, *Accès Saint Laurent Beauport*

Vanessa Dion, *Association des étudiantes et des étudiants de Laval inscrits aux études supérieures (AELIÉS)*